



# Règlement intérieur Golf de Cholet dans le cadre de l'épidémie de COVID 19

**(applicable à partir du 28 novembre 2020)**

➤ **Jusqu'à nouvel ordre, en fonction des annonces gouvernementales, sous réserve de l'autorisation de la collectivité et de la Préfecture :**

> Le Golf est ouvert tous les jours de 8h45 à 17h00.

> Le golf est accessible de préférence aux **joueurs ayant réservé un départ ou dans le cadre d'un cours individuel ou collectif** avec leur professeur. Les cours collectifs sont limités à 9 élèves. **Le départ se prend exclusivement pour 9 trous, du trou n°1 ou du trou n°10.**

> **A l'intérieur de l'Accueil/Proshop ou à l'extérieur (ensemble du parcours, parking, putting green...), les gestes barrières et la distanciation doivent être obligatoirement respectés. Seules deux personnes sont autorisées dans le proshop.**

> Les vestiaires sont fermés. Les sanitaires sont accessibles au sous-sol. La porte d'accès au local chariot est ouverte de 8h45 à 17h00 et reste accessible au moyen du digicode le reste du temps.

> Le restaurant et le bar sont fermés.

> Les équipes d'accueil se tiennent à votre disposition pour tout renseignement. Il est **obligatoire de porter un masque**, de se **désinfecter les mains** grâce au gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée du proshop.

> La vente de textile et chaussures est possible avec port du masque et lavage des mains au gel hydroalcoolique disponible à l'entrée de la salle. Les produits essayés sont isolés jusqu'au lendemain avant d'être remis en rayon.

## **AVANT DE JOUER**

---

> Il est demandé d'avoir votre propre gel hydroalcoolique en venant au golf.

> **La réservation préalable d'un départ est fortement recommandée** pour accéder aux parcours évitant ainsi les interactions et regroupements de personnes. Les départs de 4 joueurs sont autorisés.

> Les réservations sont possibles via le site internet ou directement par téléphone, dans la limite des places disponibles. Nous nous réservons la possibilité de compléter les créneaux horaires en cas de forte demande.

> L'utilisation de golfette est possible uniquement sur réservation. Elle est désinfectée avant et après chaque utilisation. L'usage collectif de la golfette est interdit sauf pour les personnes qui ont voyagé ensemble ( famille / co-voiturage ),

Le prêt d'un chariot n'est pas possible.

> **Il est impératif de « checker » votre présence par téléphone ou en passant à l'accueil.**

## **SUR LE PARCOURS**

---

> Le putting green est accessible à tous dans la limite d'un seul joueur par trou en même temps.

> Les joueurs ne peuvent pas échanger leur carte de score, ne peuvent pas partager ou se prêter des clubs, ne doivent pas toucher les piquets hors limites ou de terrain en condition anormale et le drapeau. Un système de relevage de balle sans contact est mis en place. Nous vous demandons d'utiliser votre putter avec délicatesse afin de sortir la balle du trou.

> Il n'y a pas de râteaux dans les bunkers. Les lave-balles sont neutralisés.

> Nous comptons sur vous pour jouer en rythme et pour garder le contact avec la partie précédente.

## **SUR LE PRACTICE**

---

> Les joueurs en « formule » n'ayant pas de matériel se verront prêter le matériel nécessaire à leur cours. Ils le prendront et le rapporteront à l'accueil. Il sera désinfecté après chaque cours.

> Les seaux de balles sont accessibles avec une carte de practice ou avec un jeton vendu à l'accueil et qui sera préalablement désinfecté. Le seau de balle vide est rapporté dans un endroit désigné, pour désinfection, près de la machine à balles.

> **Le practice est accessible à tous en respectant le cheminement indiqué au sol par un fléchage et par un affichage.** Le practice est limité à 18 pratiquants en même temps.